

inalco

PRESSES

Transmettre à tous, diffuser plus loin

ARTICLE

LA DIVERSITÉ DES PROJETS MIGRATOIRES DE FRANÇAIS QUI S'EXPATRIENT AU QUÉBEC : ESSAI DE TYPOLOGIE EN QUATRE TABLEAUX DYNAMIQUES

Danièle BÉLANGER, Cécile LEFÈVRE & Charles FLEURY

Sociétés Plurielles, n° 4 S'expatrier

Les **Presses de l'Inalco** publient des ouvrages scientifiques et des revues qui associent aires culturelles et champs disciplinaires.

EXIGENCE DE QUALITÉ avec des évaluations en double aveugle ;

OPEN ACCESS : diffusion internationale et ouvrages toujours disponibles ;

LICENCES D'ÉDITION SOUS CREATIVE COMMONS pour protéger les auteurs et leurs droits ;

PUBLICATIONS MULTISUPPORTS ET ENRICHISSEMENTS sémantiques et audio-visuels ;

MÉTADONNÉES MULTILINGUES : titres, résumés, mots-clés.

L'offre éditoriale s'organise autour de collections aires géographiques (AsieS, EuropeS, AfriqueS, MéditerranéeS, TransAireS, AmériqueS, OcéanieS) et de séries correspondant à des regroupements disciplinaires (langues et linguistique, sciences humaines et sociales, arts et lettres, sciences politiques, économiques et juridiques, oralité, traduction).

Les **Presses de l'Inalco** éditent de nombreuses revues : *Cahiers balkaniques*, *Cahiers de littérature orale*, *Cipango*, *Cipango – Japanese studies*, *Études océan Indien*, *Études finno-ougriennes*, *Slovo*, *Sociétés Plurielles*, *Yod*.

<https://www.pressesinalco.fr>

2, rue de Lille - 75007 Paris

Sociétés plurielles

S'expatrier

Numéro 4 – Année 2020

La diversité des projets migratoires de Français qui s'expatrient au Québec : essai de typologie en quatre tableaux dynamiques¹

Danièle BÉLANGER

Professeure titulaire, Chaire de recherche du Canada sur les dynamiques migratoires mondiales, Université Laval, Québec

Cécile LEFÈVRE

Professeur des Universités, CERLIS, Université de Paris

Charles FLEURY

Professeur agrégé, Université Laval, Québec

Les migrations de la France vers le Québec ont connu une forte augmentation au cours de la dernière décennie. Après avoir occupé le premier rang pendant plusieurs années, la France occupe depuis 2018² le deuxième rang quant à l'origine des immigrants vers cette province du Canada, immédiatement après la Chine. Étudiants, travailleurs et familles circulent, se marient, s'établissent au Québec, reviennent parfois en France, et ce, au sein d'un couloir de circulation où le risque

1. Nous remercions Myriam Ouellet, Valeria Spinello et Zaya Ganerdene pour leur assistance à la réalisation de certains entretiens et à leur transcription. Ce projet a été en partie réalisé grâce à une subvention du Conseil de recherche en sciences humaines et sociales du Canada.

2. Cet article a été rédigé au premier semestre 2020.

migratoire est jugé très faible. En effet, le Québec privilégie et facilite l'immigration de Français travailleurs qualifiés via des campagnes de recrutement et de marketing qui contribuent à créer un imaginaire migratoire souvent positif. De plus, hors de l'Union européenne, c'est entre la France et le Canada – et en particulier le Québec – qu'il existe le plus d'accords bilatéraux qui encouragent et accompagnent la migration. Cela concerne notamment les jeunes (échanges universitaires, Permis vacances travail, programmes Jeunes professionnels, stages COOP, droits de scolarité réduits), la reconnaissance de certifications professionnelles (par exemple pour les enseignants, les infirmiers, etc.) et des accords bilatéraux permettent la continuité des droits des expatriés en provenance de la France (par exemple accès à la sécurité sociale, reconnaissance du permis de conduire). Toutes ces opportunités migratoires qu'ont les Français qui migrent vers le Québec s'inscrivent dans une tendance générale de développement des programmes permettant l'obtention du statut de résident temporaire, tout en maintenant les admissions de personnes ayant d'emblée la résidence permanente à leur arrivée au Canada.

Dans ce contexte, cet article vise à analyser la manière dont est vécue cette expérience d'expatriation, qui est ici une migration choisie, mais pas toujours une migration sans difficultés ni imprévus. Qu'est-ce qui motive cette expatriation, au sens premier du terme (voir encadré) ? À quel moment du parcours biographique s'insère-t-elle ? Est-elle perçue comme une double présence³, une double appartenance, à deux pays ou patries ? De plus, notre analyse s'attache à mieux comprendre les trajectoires de retour du Québec en France. S'agit-il d'un « échec » de l'expatriation, ou d'une nouvelle étape dans les parcours de vie ? Quel est le rôle des trajectoires professionnelles, familiales ou encore de santé dans ces décisions de retours ?

D'un point de vue conceptuel, l'analyse mobilise la notion de « projet migratoire » pour mettre en évidence la diversité des parcours et leurs évolutions au fil du vécu migratoire. L'article propose une typologie de quatre types de projets migratoires : le projet d'exploration, d'établissement, de circulation et de retour. Ces projets se juxtaposent et se chevauchent et ponctuent ainsi les parcours qui évoluent dans un couloir migratoire facilitant la mobilité tout en la contraignant par des programmes et des statuts variés, qui peuvent ou non coïncider avec les projets migratoires des expatriés. L'analyse repose sur un corpus d'entretiens qualitatifs réalisés entre 2016 et 2018 auprès de 33 Français ayant séjourné au Québec au moins un an comme résident temporaire ou permanent.

3. Nous faisons ici référence, en l'inversant, à la notion de double absence développée par SAYAD (1999).

Encadré : migration ou expatriation ?

Les termes de migration internationale et d'expatriation (sortir hors de sa patrie) peuvent être considérés au sens premier comme des synonymes. Et c'est parfois ainsi que nous les utiliserons. Mais ils sont bien évidemment dans leur usage et suivant les différents acteurs porteurs de connotations fortes et parfois contradictoires. Pour les programmes gouvernementaux québécois, la dénomination officiellement utilisée est celle des « immigrants⁴ », de même que dans différentes recherches sur les « migrants de France » (Fortin, 2002) traduisant là le point de vue du pays d'arrivée (avec le préfixe « im ») dans une approche dynamique (avec l'utilisation du participe présent). Mais peu des Français ayant migré au Québec et que nous avons enquêtés s'auto-désignent de la sorte, l'immigration renvoyant pour eux, explicitement ou implicitement, plutôt aux mobilités des pays du Sud ou anciennement colonisés vers la France. Le fait d'être désigné comme « immigrant », devant « s'intégrer », fait d'ailleurs parfois partie de leurs déconvenues au Québec. Le terme d'expatriation est nettement plus positivement connoté. Dans certaines enquêtes sur l'émigration depuis la France (cf. note 12) ou travaux retraçant l'évolution de cette émigration, c'est ce terme d'expatriation qui est mis en avant. À partir des années 1970, « l'époque de l'émigration définitive est révolue, elle a fait place à celle de "l'expatriation" » (Verquin, 2001, p. 28). Mais dans son usage courant, l'expatriation renvoie surtout aux mobilités géographiques professionnelles gérées et encadrées par les grandes entreprises et les administrations pour leurs cadres les plus qualifiés, il suggère une forme de statut migratoire sous protection tutélaire et une vie éloignée de la société locale (Peraldi & Terazzoni, 2016), c'est pourquoi tous les Français ayant choisi de s'installer au Québec ne s'y reconnaissent pas non plus. Depuis la France, ce ne sont donc ni le mot de migrant ni celui d'expatrié qui sont retenus de manière unique et univoque, et les statistiques et registres cherchant à les quantifier évoquent plutôt les Français « établis » hors de France (cf. note 6), partant « s'installer » à l'étranger.

Éclairage conceptuel : le projet migratoire

Cet article mobilise la notion de « projet migratoire » à la fois sur le plan conceptuel et analytique. Ici le projet migratoire ne se résume pas au moment d'avant la migration ; le projet n'est pas distinct radicalement de sa réalisation, de sa mise à l'épreuve et de sa mise en mouvement. Il les englobe. Ainsi, d'un point de vue théorique, le projet migratoire aborde la migration dans un continuum temporel et contextuel et permet ainsi de « varier les cadres spatiaux et d'articuler

4. <http://www.immigration.quebec.gouv.qc.ca>.

les échelles spatiales » (Boyer, 2005, p. 53). Le projet migratoire permet de situer le parcours dans le temps biographique individuel et familial, tout en le plaçant dans un contexte spatial et temporel caractérisé par des horizons et conditions migratoires qui varient. Ce continuum rend ainsi la notion de projet migratoire dynamique car constamment en devenir. Le projet est ainsi une orientation, une intention, une projection du migrant qui évolue au gré du contexte, mais également des désirs et des besoins. Le migrant est ainsi l'acteur et l'artisan de son projet qu'il révisé et rectifie au gré des contraintes et des ouvertures, tout comme des imprévus et des événements inattendus rencontrés sur son parcours (de Gourcy, 2020 ; Candiz & Bélanger, 2018). Par exemple, les rencontres amoureuses ou amicales peuvent transformer les parcours. Ainsi, tel que mis en avant par de Gourcy, l'inattendu et l'imprévisible doivent être des matériaux d'analyse car « souvent associée à une conception fixiste de l'appartenance, la notion d'ancrage dans un lieu de la mobilité gagnerait à être ainsi revisitée à partir de l'inattendu et de l'imprévisible et de leurs effets en termes de bifurcation » (de Gourcy, 2020, p. 5).

D'un point de vue analytique, l'ouverture à la reconfiguration possible du projet au fil du vécu migratoire est centrale car « le projet migratoire est sans cesse alimenté par l'acte migratoire » (Mung, 2009, p. 10). Ainsi le projet initial existe certes mais est redéfini au fil des expériences à l'étranger mais également des retours. Ici le retour peut-être un retour à plus ou moins long terme, conçu et décrit comme définitif ou temporaire. Les retours sont des moments privilégiés d'une prise de recul et s'avèrent ainsi des « espaces-temps où s'entrechoquent des expériences multiples » qui créent des « conditions propices à la reconsidération du sens donné au projet » (de Gourcy, 2019, p. 1).

Une approche en termes de projet migratoire semble par ailleurs ici particulièrement pertinente car c'est souvent en ces termes que les personnes enquêtées parlent de leur expérience d'expatriation au Québec. Sans que l'appropriation discursive de cette notion par les intéressés ne soit nécessaire pour l'utiliser, bien évidemment, cela permet d'être sûr de ne pas surimposer une interprétation en termes de projets sur les récits recueillis, et en même temps nécessite une vigilance permanente pour interpréter avec recul ce terme, à la fois « emic » et « etic » (de Sardan, 1998).

Ces apports de la notion du projet migratoire comme étant au cœur des mobilités contribuent à une analyse des migrations qui prend en compte les critiques du biais sédentaire et de la conceptualisation des migrations comme étant à la fois linéaires et ayant, par défaut, une fin d'établissement. La critique du biais sédentaire s'inscrit dans une approche renouvelée des migrations qu'il faut considérer comme partie prenante du mouvement de globalisation de nos sociétés (Wihtol de Wenden, 2016 ; Crépeau *et al.*, 2009). Comme lentille d'analyse

des récits migratoires, le projet migratoire met en lumière la variété des manières de non seulement vivre *la* migration, mais également de vivre *en* migration. Le migrant parvenu à destination peut se voir lui-même comme en mouvement même si le chercheur le considère « installé » ou arrivé. Comme y invitent Wihtol de Wenden (2013) et Faist *et al.* (2013), les migrants, même « arrivés », sont à considérer et se considèrent parfois eux-mêmes explicitement dans notre enquête comme des habitants d'un espace transnational, en tout cas ici binational. Ce nouveau regard porté sur la mobilité en soi, et non comme mouvement d'un point à un autre dans des cadres de pensée nationaux, appelle aussi à envisager une citoyenneté transnationale dynamique et évolutive qui ne se réduit pas à la nationalité (Pécoud, 2014), ou encore le cosmopolitisme comme conséquence d'un changement de paradigme dans une économie politique des migrations renouvelée (Piché, 2009, 2015).

Les analyses existantes sur le projet migratoire abordent ainsi le migrant comme acteur central de son projet. Or le projet migratoire d'un individu – par exemple aller vivre au Québec pour y travailler deux ans – peut faire l'objet de perspectives convergentes, contradictoires, complémentaires, ou conflictuelles par les membres de la famille du migrant, de son entourage, de ses pairs et des gouvernements des pays et régions d'origine et de destination. Notre analyse vise ainsi à prendre en compte comment le projet est en fait le résultat de ces multiples projets (ou projets de différents acteurs et à différentes échelles) qui, conjointement, participent au déploiement des parcours observés. Dans certaines familles, les expériences divergentes peuvent réorienter le projet, et ainsi contraindre l'orientation de l'un pour accommoder l'autre. Comme l'a souligné Wagner (2020), le projet migratoire peut aussi correspondre, explicitement ou implicitement, à des aspirations à la mobilité sociale, l'expérience à l'étranger constituant une forme de « capital » international. Elle ouvre de nouvelles opportunités de promotions sociales, tout en confirmant les inégalités de ressources entre classes sociales devant la mobilité. Enfin, du point de vue des gouvernements du pays de destination, les catégories d'admission et les conditions du séjour qui leurs sont associées induisent ou présupposent des types de projet qui coïncident ou non avec celui des migrants. Ces derniers peuvent adhérer au projet des pouvoirs étatiques ou encore stratégiquement utiliser ces catégories pour réaliser un tout autre projet. Le projet, bien qu'associé à un parcours individuel, doit ainsi prendre en compte la multiplicité des acteurs ayant des désirs, des regards et des intentions parfois divergentes, ainsi que celle des échelles (du groupe familial restreint à la législation nationale et aux accords internationaux) qui le façonnent.

Inspiré par ces contributions et réflexions sur la notion de projet migratoire, cet article vise à poursuivre ces travaux en proposant une typologie qui restitue

la manière qu'ont les migrants français qui ont migré au Québec de se projeter et de mettre en œuvre leur parcours. Les catégories proposées ne sont toutefois pas mutuellement exclusives ou séquentielles ; des éléments de chacune d'elle peuvent se chevaucher, se substituer dans un mouvement d'allers et de retours qui caractérise le caractère lui-même évolutif de la notion de projet. Ces catégories permettent d'analyser la diversité et la dynamique des projets, sans s'appliquer de manière essentialiste et univoque à un individu. La typologie a le mérite de capter les types de projets initiaux tout en laissant place à l'observation de leur transformation au fil du parcours. Les types de projets peuvent aussi caractériser des moments des parcours au fil du vécu migratoire, jalonnés par la reconfiguration des intentions et de la projection dans l'avenir.

La notion de projet migratoire recoupe en partie celle de carrière utilisée dans les travaux de Pilote et Garneau (2004) qui ont recours à l'outil des typologies interprétatives pour analyser les parcours d'étudiants. Les travaux de Garneau (2006) proposent ainsi quatre idéaux-types de carrières issus du croisement entre carrières spatiales et socialisations professionnelles de jeunes migrants français d'une part et québécois d'autre part afin de mettre en évidence les facteurs individuels comme les déterminants sociétaux des formes et des effets de la migration pour ces jeunes. Nous reprenons ici l'outil typologique mais pour rendre compte de manière synthétique de la variété et de la fluidité de projets migratoires tels que racontés par les personnes enquêtées.

Migration France-Québec : contexte et statistiques

Les flux migratoires de la France vers le Québec s'inscrivent dans une mouvance des politiques migratoires canadiennes et québécoises qui, depuis le début des années 2000, favorise la migration de résidents temporaires (Pellerin, 2011 ; Piché, 2012). Cette tendance témoigne de l'idéologie utilitariste qui domine la politique d'immigration canadienne et québécoise et qui vise avant tout à maximiser les retombées économiques de l'immigration à court terme en ciblant « l'immigrant parfait » transformé en « commodité » pour « son capital humain flexible » (Haince, 2014, p. 100). La politique d'immigration permanente, quant à elle, vise de plus en plus à combler des besoins immédiats du marché du travail, en ciblant des professions précises ou en favorisant les personnes ayant une offre d'emploi avant la migration.

Entre 2008 et 2018, un peu plus de 45 000 Français ont été admis comme résidents permanents au Québec (Figure 1). Ceux-ci représentent 8,1 % de l'ensemble des immigrants admis dans la province au cours de la période, faisant de la France le deuxième pays d'origine des immigrants admis au Québec entre 2008

et 2018, immédiatement après la Chine (8,2 %) (MICC, 2013 ; MIDI, 2017 et 2019). Près de 80 % (79,1 %) des immigrants français admis entre 2008 et 2017 étaient présents au Québec en 2019, soit un « taux de présence » supérieur à la moyenne de l'ensemble des immigrants (73,3 %) (MIFI, 2020). En outre, parmi ceux admis entre 2008 et 2016, 26 % avaient acquis la citoyenneté canadienne en 2016⁵.

Le Québec admet également de plus en plus de résidents temporaires dans le cadre de ses programmes pour travailleurs (programmes des travailleurs étrangers temporaires et de mobilité internationale) et étudiants internationaux. Au 31 décembre 2018, près de 33 000 Français détenaient un titre de séjour temporaire, soit plus du double par rapport à la situation observée en 2008, date à laquelle moins de 15 000 Français disposaient d'un tel titre de séjour au Québec (Figure 1). Cette augmentation est attribuable à l'augmentation du nombre d'étudiants (+ 146 %) et de titulaires d'un permis de travail dans le cadre du programme de mobilité internationale (+ 143 %), programmes qui regroupaient plus de 96 % des Français munis d'un titre de séjour temporaire. La France constitue de loin le premier pays de provenance des résidents temporaires au Québec. Au 31 décembre 2018, les Français représentaient près du quart des 70 000 étudiants internationaux (23,5 %) et plus du quart (28,5 %) des 57 000 travailleurs temporaires présents au Québec. Selon les données du recensement, 12,2 % des Français munis d'un titre de séjour temporaire recensés en 2016 résidaient au Québec cinq ans auparavant⁶. Notons par ailleurs que plusieurs résidents temporaires obtiennent la résidence permanente après quelques années au Canada. Aussi, parmi les 45 508 Français ayant été admis comme résidents permanents au Québec entre 2008 et 2018, plusieurs ont préalablement résidé au Québec à titre de résidents temporaires. On ne dispose pas de statistiques sur le nombre de personnes concernées, mais on sait que pour l'ensemble du Canada, le tiers des résidents permanents admis en 2014 avait eu préalablement un statut temporaire, une proportion qui a doublé depuis 2004 (CIC, 2013 et 2014). Différents programmes ont été mis en place en vue de favoriser le passage du statut temporaire à celui de résident permanent. Au Québec, le Programme de l'expérience québécoise (PEQ), qui est un processus accéléré d'obtention du

5. Statistique calculée par les auteurs à partir des microdonnées à grande diffusion du recensement de 2016 de Statistique Canada.

6. Statistique calculée par les auteurs à partir des microdonnées à grande diffusion du recensement de 2016 de Statistique Canada.

certificat de sélection du Québec⁷ et qui s'adresse aux diplômés et aux travailleurs, a permis de délivrer près de 73 000 certificats de sélection à des résidents temporaires entre 2010 et 2019, soit depuis son lancement. La popularité de ce programme est telle que le Gouvernement du Québec a entrepris une refonte de celui-ci à l'automne 2019 en vue d'en resserrer les critères d'admissibilité (Fleury, Bélanger & Lechaume, 2020).

Si l'on se place du point de vue de la France, comme pays d'émigration vers le Québec et le Canada, il n'existe pas exactement de « statistiques en miroir » qui mesureraient chaque année les départs par pays d'émigration, statut, type de visa et nationalité. On dispose cependant d'une source intéressante bien que non exhaustive car reposant sur l'inscription volontaire⁸ et qui sous-estime donc le nombre de Français établis au Canada, sans que l'on sache en quelle proportion : il s'agit du « Registre des Français établis hors de France ». D'après les dernières données disponibles, le Canada, sixième pays mondial en termes d'inscrits à ce registre (et le deuxième, après les États-Unis, hors espace Schengen), comptait 100 356 Français inscrits fin 2018, soit 3,5 % de moins qu'en 2017. Cependant certains postes consulaires avaient enregistré une croissance entre 2017 et 2018, ainsi celui de Québec (+ 3,8 %), de Toronto (+ 5 %), et de Vancouver (+ 12,9 %), à la différence de celui de Montréal (- 8,6 %). Il semble que 2017 ait par ailleurs constitué un pic : en moyenne période, on a en effet pu observer une croissance continue depuis 2013 (où 83 000 Français s'étaient inscrits comme établis au Canada) à 2017 (où ils étaient 104 000). Cette période correspond en grande partie aux séjours au Québec des participants à cette recherche.

7. Étape préalable à l'obtention de la résidence permanente.

8. L'inscription gratuite et non obligatoire à ce registre permet de faciliter les démarches administratives, d'accéder à des procédures ou prestations liées à la résidence à l'étranger et de recevoir des informations du poste consulaire. La perspective d'élections conduit généralement à une hausse des inscriptions. Ce registre n'intègre pas les étudiants venus dans le cadre de programmes d'études annuels.

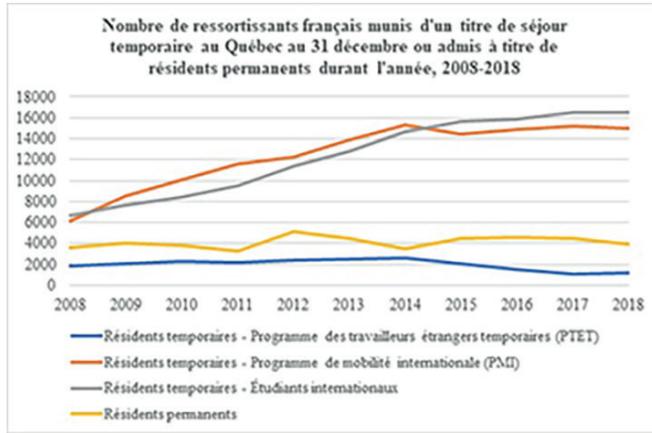


Figure 1

Sources : Les données sur les résidents permanents sont tirées de MICC (2013) pour la période 2008-2012, MIDI (2017) pour l'année 2013 et MIDI (2019) pour la période 2014-2018. Les données sur les résidents temporaires sont tirées de MIDI (2017 et 2018) et MIFI (2020).

Du rêve au retour : une enquête qualitative permettant d'explorer la variété des projets migratoires

Cet article s'appuie sur un corpus totalisant 33 entretiens qualitatifs, dont 12 réalisés au Québec et 21 en France entre 2016 et 2018 d'une durée de 45 à 90 minutes. L'analyse repose sur un échantillon varié de migrants quant au statut migratoire à l'entrée au Québec, au profil socioprofessionnel, à l'âge et à la structure familiale et au stade du parcours au moment de l'entretien. Le but de cette approche est d'explorer la diversité des projets et des parcours migratoires et de ne pas aborder de manière séparée les migrants selon l'âge (les jeunes ou les retraités par exemple) ou le statut à l'entrée (travailleur temporaire ou résident permanent). Ce type de structuration en amont organise généralement l'observation en mobilisant les catégories administratives étatiques ou du stade biologique de la vie ; elle repose sur une présomption implicite de présélection des personnes qui donnerait une cohérence et une homogénéité à l'échantillon analysé. Or l'approche du projet migratoire mobilisée pour cette analyse vise précisément à recentrer l'analyse sur le migrant comme agent de son parcours afin de mettre en lumière la complexité de la matrice projets/statuts/parcours/stades de la vie. Ce qui caractérise l'ensemble de nos participants, c'est un imaginaire migratoire positif et prometteur du Québec au moment de leur migration et le fait d'avoir vécu au

Québec comme résident (temporaire ou permanent)⁹ pour une période d'au moins une année. Le fait d'aborder de manière conjointe des migrants toujours au Québec et d'autres ayant effectué un retour en France témoigne de notre désir de dépasser le biais sédentaire qui caractérise souvent les études migratoires en présupant la finalité d'un changement de résidence à long terme. Une majorité des personnes enquêtées a connu un retour en France (il s'agissait d'un angle d'analyse volontairement choisi, d'où leur importance relative dans l'échantillon), mais il ressort justement pour beaucoup que cela ne signifie pas la fin d'une histoire migratoire, il s'agit plutôt d'une étape, ou d'un moment de réflexion sur des choix ultérieurs de mobilité, vers le Québec ou vers d'autres destinations.

Les participants ont été joints via des réseaux sociaux en ligne et différents réseaux personnels. Le guide d'entretien visait à susciter le récit migratoire de sa conception à sa mise en œuvre expérientielle. Les sujets suivants furent abordés : la vie pré-migratoire, les autres expériences migratoires, le contexte de l'émigration vers le Québec, les réseaux, les sources d'information, le parcours de statuts migratoires (parcours administratif), l'accès aux droits sociaux, le parcours en emploi, le parcours familial et de relations amoureuses, les liens transnationaux et le ressenti et le vécu relationnel au Québec. Pour les migrants de retour, une section de l'entretien abordait le contexte de la migration de retour comme un moment du parcours anticipé ou une bifurcation du projet en cours. L'expérience du retour en France permit d'aborder la question de l'accès aux droits sociaux et la réinsertion sur le marché du travail, du logement et de la famille. Dans l'ensemble, les entretiens visaient ainsi à recueillir des informations sur les parcours et les expériences en reconnaissant l'importance de l'expérience subjective dans la formulation et la reformulation du projet migratoire. Une analyse thématique sur le corpus à l'aide du logiciel SONAL a permis de faire émerger les quatre types de projets qui structurent la présentation du contenu des entretiens.

Les participants à la recherche ont des parcours et notamment des parcours de statuts migratoires variés car il s'agit d'une dimension qui nous intéresse particulièrement dans l'analyse des projets migratoires. En effet, la grande majorité des personnes rencontrées expérimentent au moins deux statuts administratifs, ou catégorisations utilisées par la politique migratoire du Québec. Le changement d'un statut à un autre reflète l'évolution de leur projet, mais ce projet migratoire évolue aussi au fil de ces statuts, suivant les facilités ou difficultés à en changer.

9. Ceci inclut donc les jeunes venus avec un PVT (Permis vacances travail) car ils ont un statut de résident temporaire, mais exclut les étudiants et les touristes ou personnes en visite.

Projet migratoire et statut migratoire se modèlent donc réciproquement, sans toujours se correspondre.

L'analyse des parcours de statuts montre que 25 des 33 participants sont d'abord arrivés au Québec avec un visa temporaire (visa de travail ou d'études, lequel permet aussi d'occuper un emploi à temps partiel pendant l'année universitaire et à temps plein l'été). L'âge moyen à la première arrivée au Québec était de 28 ans ; 18 étaient des femmes et 15 des hommes. Les participants à la recherche ayant connu plus d'un statut migratoire au Québec comptent pour 26 (14 ont eu 2 statuts ; 10, 3 statuts et 2, 4 statuts). Parmi ces derniers, 15 avaient obtenu la résidence permanente au moment de l'entretien alors que 6, toujours au Québec, étaient en processus administratif pour l'acquérir. Chez ceux et celles qui avaient eu la résidence permanente, 6 avaient obtenu la citoyenneté. Chez les migrants de retour, on note des retours de résidents permanents (8) et de temporaires (4). Neuf migrants de retour étaient devenus citoyens canadiens, la situation qui offre le plus de droits, y compris le droit de vote, et permet le maximum de circulation transnationale car non-conditionnelle à la présence au Canada.

Il importe de mentionner que les migrants dont les parcours sont analysés ont entamé leur migration à trois périodes différentes : 7 entre 1997 et 2005, 9 entre 2006 et 2010 et 17 entre 2011 et 2014. Au cours de la période couverte par les expériences étudiées, les ententes bilatérales et les mécanismes qui facilitent la mobilité France-Québec se sont grandement développés. Ainsi, les cohortes ayant effectué leur première migration au Québec à la fin des années 1990 étaient moins nombreuses mais plus susceptibles de l'avoir fait en tant que résident permanent dès l'arrivée au Québec, alors que celles ayant migré depuis 2011 l'ont fait dans un contexte où l'obtention d'un visa de résidence et de travail temporaire était grandement facilitée. Cet effet de période concerne également le contexte économique et le marché du travail. Entre 1995 et 2018, le taux de chômage des 15 ans et plus au Québec a évolué parallèlement à la situation économique de la province. Après un pic de 8,5 % en 1996, celui-ci a chuté à 5,7 % en 2000, puis est remonté à 6,5 % en 2002, pour redescendre ensuite progressivement à 5,1 % en 2008 (Statistique Canada, 2020). Bien que moins sévère au Québec qu'en Europe, la crise de 2009 a conduit à une augmentation sensible du taux de chômage, le faisant passer à 7 % en 2009. Celui-ci a diminué à nouveau par la suite, atteignant 5 % en 2018, son plus bas niveau au cours de la période. Malgré ces fluctuations, ce taux de chômage reste nettement plus bas que celui que connaît la France, et la facilité relative des embauches et des changements d'emploi au Québec restent indéniablement des facteurs d'attraction pour les Français, évoqués par de nombreux participants à cette recherche.

La catégorie professionnelle des enquêtés suggère que ceux-ci font partie des classes moyennes ou moyennes-supérieures. Une partie d'entre eux sont arrivés jeunes, pour des études ou juste après la fin de leurs études. Ingénieurs, commerciaux, cadres, enseignants, mais aussi boulangers ou diplômés de foresterie, aucun ne fait partie d'une élite dont le trait distinctif serait déjà son cosmopolitisme et son réseau international (Wagner, 2020). Ils participent ainsi la tendance observable depuis plus d'une quinzaine d'années en France à la diffusion d'une injonction sinon d'une incitation à l'expérience internationale, parmi les jeunes, y compris de classes moyennes. Le rêve canadien est de ce point de vue là une perspective à la fois positive, réaliste, modèle de la démocratisation de la mobilité internationale.

Les migrations France-Québec au prisme de l'entrecroisement de quatre types de projets

Le projet d'exploration

L'imaginaire prémigratoire de certains de nos participants avait créé chez eux un désir d'explorer le Canada, pays associé aux grands espaces, à une certaine liberté et aux multiples possibles : « Un pays accueillant pour les migrants, avec des salaires élevés et un cadre de vie exceptionnel... voilà pour le tableau idyllique de cet eldorado francophone¹⁰. »

Le Canada, c'est l'aventure, qui répond à une soif de dépassement, mais une aventure réaliste, en terrain « semi-connu », une exploration en partie balisée. La question de la langue joue ici un rôle important : aller au Québec, c'est partir, mais en français, dans un pays qui valorise la francophonie dans ses critères d'immigration, tout en permettant une exposition douce à l'anglais et présentant l'attrait d'une expérience de bilinguisme. Cette dimension rend les perspectives de recherche d'emploi, d'insertion professionnelle, de compléments d'études plus faciles à envisager. Taux de chômage faible, niveau de vie comparable à la France : l'expatriation au Québec satisfait donc un désir d'ailleurs, mais sous forme d'un « rêve » réalisable et raisonnable, dans un pays francophone et de niveau de développement économique similaire à la France.

Moment formateur de la jeunesse, un séjour à l'étranger représentait pour les plus jeunes une manière de découvrir le monde et de se développer sur le plan personnel. Ainsi, le moment biographique du début à la mi-vingtaine comporte

10. Extrait du *Guide français de l'emploi au Québec* (BANSARD, 2014), sorte de manuel pour les candidats à l'expatriation au Québec.

des étapes du parcours potentiellement déclencheurs du projet migratoire au Québec. Certains de nos participants à la recherche arrivent au Québec avec une expérience migratoire antérieure en Australie, en Nouvelle-Zélande et dans un autre pays d'Europe que la France. L'épisode « Québec » de leur parcours s'insère ainsi dans une accumulation de découvertes d'ailleurs avec une suite qui s'inscrit dans la mobilité.

Motivé pour la plupart par le désir d'acquérir une expérience d'études ou de travail à l'étranger, le projet d'exploration prenait naissance avec une finalité temporelle préétablie par le type et la durée du titre de séjour obtenu ; la majorité des jeunes arrivent au Canada en tant que résident temporaire. Le permis « vacances-travail » s'avérait la voie la plus rapide et la plus accessible pour concrétiser un désir de partir au Canada. Étant donné le nombre réduit de ces permis octroyés dans les années de migration de nos participants à la recherche, le candidat à la migration devait être bien informé du jour et de la date pour faire sa demande¹¹. Une fois le permis obtenu, la venue au Canada devenait facilement réalisable, comme l'explique Anne-Marie :

Moi j'ai fait des ressources humaines au départ. J'ai eu du mal à trouver un emploi et puis je voulais continuer de partir à l'étranger. Et du coup j'ai postulé à l'époque pour un PVT, le permis vacances travail qui permet à beaucoup de Français de partir. Je suis partie pour découvrir un nouveau pays, une nouvelle culture, pour acquérir une expérience professionnelle. En 2008, j'ai juste rempli un dossier qui m'a paru assez simple. Il fallait que je prouve que j'avais un peu de ressources, de soutien financier, j'ai pas souvenir de quelque chose de compliqué. Je l'ai déposé en octobre et je l'ai eu en novembre. J'avais un an pour l'utiliser, l'activer.

L'avantage du permis vacances-travail est qu'il s'agit d'un permis ouvert¹², permettant de changer d'employeur une fois au Canada. Ces jeunes travaillent

11. Chaque année, le site de demande des PVT ouvre et propose un nombre limité de PVT, attribués aux premiers demandeurs, jeunes de 18 à 35 ans. Au milieu des années 2000, ces visas s'écoulaient en 7 mois, en 2014, en 48 heures, tous les PVT (dont le nombre a pourtant doublé au cours de cette période, passant de 7000 à 14 000) avaient été attribués. En 2019, le nombre de PVT était à nouveau de 7000... mais a été doublé courant mai 2019 pour atteindre 15 000.

12. Le permis de travail fermé est un permis de travail lié à un employeur donné. Le Gouvernement du Canada le définit ainsi : « Un type de permis de travail qui indique : le nom de l'employeur pour lequel une personne peut travailler, la durée de la période pendant

en général dans les services et notamment dans l'hôtellerie-restauration ou dans l'agro-alimentaire. Mais d'autres statuts sont possibles et correspondent à ce projet d'exploration. Certains jeunes ont reçu une offre d'emploi d'un employeur et ont ainsi obtenu un permis de travail dit fermé, donc ne permettant que de travailler pour cet employeur. Ces derniers occupaient souvent des emplois plus spécialisés de gérants ou de travailleurs qualifiés. Andrea, par exemple, pâtissière et titulaire d'un diplôme de commerce, a déposé son CV sur le site de Pôle emploi international et a rapidement été contactée par un employeur canadien qui lui a fait une offre. Jonathan, ingénieur en informatique, a participé à un Salon du Québec à Paris¹³ et y a rencontré plusieurs employeurs ; rapidement il recevait une offre d'emploi d'une grande entreprise. Geneviève, infirmière, envoie son CV à une entreprise qui recrute pour le Canada et reçoit rapidement une offre. Le désir d'acquérir une expérience professionnelle tout en découvrant un nouveau pays était beaucoup plus contraignant pour les travailleurs ayant un permis fermé que ceux munis d'un permis ouvert, qui pouvaient voyager, changer de lieu de résidence et rapidement trouver un nouvel emploi.

Le projet d'exploration s'avère aussi être celui de familles en quête d'ailleurs et de découverte du monde. C'est le cas de Paul et Manon, qui, à la suite d'un séjour d'expatriation en Afrique du Nord ont voulu inscrire la suite de leur parcours dans un autre segment de vie « ailleurs », cette fois au Québec, après avoir considéré la Guadeloupe. Ici, il s'agit de familles qui se positionnent en acteurs de leur mobilité, une mobilité planifiée et organisée par eux-mêmes.

En somme, le projet d'exploration s'inscrit principalement dans le parcours de jeunes Français en quête d'ailleurs et d'expériences de vie. Certaines familles avec des enfants scolarisés au primaire ou au secondaire abordent aussi leur migration de cette manière. Les discours qui accompagnent les projets d'exploration tendent à décrire un imaginaire migratoire positif, et la facilité de s'insérer sur le marché du travail pour la plupart s'avère pour tous un atout indéniable et attractif dans le choix de leur destination (Bélanger *et al.*, 2019).

laquelle une personne peut travailler; l'endroit où une personne peut travailler (le cas échéant). Une personne qui détient ce type de permis peut travailler uniquement pour cet employeur et pour la durée précisée, et, le cas échéant, à l'endroit indiqué sur le permis. » (<https://www.canada.ca/fr/services/immigration-citoyennete/centre-aide/glossaire.html#p>)

13. Les « journées Québec », qui ont lieu chaque année dans différents pays et notamment à Paris, ont pour vocation de mettre en relation directement des entreprises québécoises et des candidats à l'expatriation. Plusieurs participants à cette recherche nous ont évoqué ces journées.

Ces projets migratoires familiaux d'exploration peuvent donner lieu à des situations divergentes et exigent des compromis. André et Mathilde migrent au Québec avec leurs trois enfants en tant que travailleurs temporaires. Après deux ans de séjour, la famille obtient le statut de résidents permanents. Toutefois, malgré ce statut enviable, la famille envisage de rentrer en France. Pour André, l'expérience fut très positive sur le plan professionnel ; ce dernier a pu démarrer une société de conseil (ou entreprise de consultation au Québec), ce qu'il juge qu'il n'aurait jamais pu faire en France. Il resterait volontiers au Québec, confiant en l'avenir et satisfait de sa vie. Pour Mathilde ce fut tout le contraire : elle vit des difficultés d'insertion sur le marché du travail dans son domaine, se retrouve contrainte à l'espace domestique et en vient à souffrir d'un état dépressif. Au moment de notre rencontre, elle avait finalement un emploi mais, comme elle dit, c'est « trop peu sur le plan du défi, et trop tard dans ma vie ». Devant ce fossé, le couple décide de rentrer, tel que prévu initialement. Une fois en France, les situations seront inversées : Mathilde est enseignante, fonctionnaire d'État et retrouvera un emploi stable alors que André n'a aucune perspective et prévoit une vie professionnelle difficile et peu stimulante. On voit ainsi comment l'évolution du projet migratoire doit faire l'objet de négociation et de compromis au sein des couples et des familles.

Sur le plan du statut migratoire, certains individus ou familles arrivent directement avec un statut de résident permanent sans pourtant avoir déjà prévu s'installer au Québec à long terme ; il s'agit plutôt d'une stratégie permettant de partir sans inquiétude, notamment en famille, d'avoir plus de droits sociaux et éventuellement un accès à la citoyenneté. Ainsi Jocelyne :

On est partis tous ensemble en juillet 2006. On a fait la résidence permanente. Directement. Il faut faire depuis la France ces démarches-là. C'est compliqué si vous venez avec un permis de travail temporaire au Québec et qu'ensuite vous faites les démarches pour les résidences permanentes. Vous vous exposez au danger. Il y a des gens qui se sont retrouvés avec les délais de demande de résidence permanente qui étaient beaucoup trop lents et leurs visas temporaires étaient terminés et ils devaient rentrer et continuer les démarches depuis la France et tout. J'ai vu quand même des situations assez catastrophiques.

L'existence de projets d'exploration, *a priori* pour quelques années seulement, chez certains détenteurs de la résidence permanente montre bien l'éventuelle non-correspondance entre le projet de l'État canadien (accorder la résidence permanente en vue d'un ancrage, et les PVT pour de séjours de découverte) et celui de l'expatrié (se servir du PVT pour réussir à rester, demander la résidence

permanente pour sécuriser son séjour et sa mobilité). Goulet (2019) documente la même logique chez des Français qui obtiennent d'abord la citoyenneté avant de rentrer en France et de s'assurer la possibilité de circuler.

Le projet d'établissement ou d'installation

Ce type de projet se caractérise par un désir d'un certain détachement des origines et d'une ouverture sur un avenir désormais envisagé par l'expatriation¹⁴. D'après une enquête de 2013, dans la logique des catégories d'admission des immigrants au Canada, c'est le statut de résidence permanente qui correspondrait le mieux à un projet d'établissement à long terme, en permettant également l'accès relativement rapide à la citoyenneté¹⁵.

Or, cette vision à plus long terme qui précède le premier départ vers le Québec ne signifie pas qu'une longue préparation ait précédé la mise en œuvre du projet. Le recrutement d'employeurs du Québec sur le territoire français et l'existence de programmes permettant une migration rapide via l'obtention d'un titre de séjour temporaire peut grandement accélérer la mise en œuvre du projet d'établissement. D'un point de vue administratif, il est possible d'entamer des démarches appelées la « double intention »¹⁶. Ce type de processus comporte l'obtention rapide d'un

14. Ceci correspond à une tendance nette observée par les enquêtes réalisées auprès d'un millier d'expatriés entre 2005 et 2013 : à la question « À quelle date envisagez-vous de rentrer en France », près de 40 % répondaient « jamais » en 2013 (première modalité choisie) contre 25 % en 2005 (« Expatriés, votre vie nous intéresse... » – Vague 10 Enquête réalisée dans le cadre de la 5^e Convention MONDISSIMO, TNS Sofres pour le Salon Avenir Export/Expat). Et l'envie de « quitter la France » était avancée comme raison principale de départ pour plus d'un Français à l'étranger sur deux.

15. Dans leur logique, les politiques migratoires canadienne et québécoise visent à développer le pays d'un point de vue économique et démographique, en augmentant le nombre de travailleurs et de citoyens à la population. L'article 3.1 de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés stipule que le premier objet de la loi est de « permettre au Canada de retirer de l'immigration le maximum d'avantages sociaux, culturels et économiques » (<https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/i-2.5/page-1.html#h-267408>). Au Québec, l'énoncé de la politique d'immigration de 1990 précise ces quatre rôles de l'immigration : le redressement démographique, la prospérité économique, la pérennité du fait français, et l'ouverture sur le monde. Cet énoncé a donné lieu, en 2015, à un document de Politique d'immigration qui met principalement en avant la nécessité de mettre l'immigration au service du marché du travail.

16. <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/publications-guides/bulletins-guides-operationnels/residents-temporaires/visiteurs/double-intention.html>

visa temporaire en général¹⁷ assorti du droit de travailler selon certaines conditions et le dépôt d'une demande de résidence permanente, laquelle suivra son cours pendant que le migrant résidera déjà au Canada à titre de résident temporaire. Les employeurs qui recrutent des travailleurs à l'étranger tentent de convaincre les candidats à l'immigration d'emprunter cette voie express qui permet ainsi de concrétiser un projet migratoire d'établissement, tout en contournant le temps long nécessaire à l'obtention de la résidence permanente depuis l'étranger. Certaines entreprises offrent des services d'assistance pour faire toutes les démarches (Désilets, 2020), alors que ceux et celles qui sont employés par de petites entreprises sont laissés à eux-mêmes et ont souvent recours à des consultants ou des avocats en immigration pour faire face au dédale administratif.

Certains projets d'installation sont davantage mûris et explicités, notamment lorsque la migration concerne toute la famille. Ainsi Françoise est arrivée avec son mari et ses trois enfants en 2006, alors qu'elle avait une trentaine d'années. Couple bi-actif, tous deux qualifiés, de bon niveau en français comme en anglais, avec de jeunes enfants, ils savaient qu'ils avaient de grandes chances d'être acceptés. Ils ont donc d'emblée demandé le statut de résidence permanente, sans lequel ils ne seraient pas partis et ont rapidement cherché à obtenir la citoyenneté, obtenue en 2011, tous les cinq¹⁸. En effet, leur projet d'installation était si clair qu'ils souhaitaient obtenir le droit de vote :

Moi je ne pouvais pas vivre dans un pays, c'est pareil pour mon mari, vivre dans un pays sans pouvoir participer à la vie citoyenne du pays. Pour nous c'était important de pouvoir voter. Le droit de vote, ça c'est très, très important pour la possibilité de pouvoir voter dans le pays où on réside. Donc c'est ça qui nous a motivé. Comme c'est un pays où on avait choisi de vivre, c'était important pour nous.

Chez les plus jeunes arrivés avec un statut temporaire et sans intention initiale de rester, une rencontre amoureuse ou un parcours d'éducation et d'emploi satisfaisants peut faire évoluer le projet vers une installation plus fixe au Québec. Constance en parle ainsi : « En fait j'ai l'impression que c'est un peu comme tous les Français. On n'a jamais vraiment décidé de rester, on a juste eu des opportunités de rester. » C'est le cas, par exemple, de Guillaume, menuisier-charpentier qui arrive dans une logique d'aventurier-explorateur. Au fil de son expérience, il

17. Sauf pour les personnes munies d'un visa de visiteur.

18. Plusieurs enquêtés développent ainsi une stratégie de citoyenneté, pour reprendre la formule de Vatz-Laaroussi (2001).

se lie avec une femme du Québec et progressivement réoriente son projet vers un projet d'installation en vue de former une famille. Or ce projet n'est pas réalisable sans l'obtention de sa résidence permanente, qui requiert un long processus administratif. Ainsi, Annaelle qui, progressivement, décide de rester au Québec parle éloquemment des obstacles rencontrés pour réaliser son projet d'établissement : « T'as une vie, t'as un rêve, et t'as toujours cette paperasse, ce système qui est une bataille, ces frontières-là... »

Le cas d'Arthur illustre bien aussi cette fluidité entre projets, et leur nécessaire adaptation aux catégories administratives. Arrivé dans le cadre d'un PVT en 2010 au Québec avec une formation de boulanger, prisée au Québec, il se souvient : « Je suis parti sans me dire que je vais forcément rester. Mais j'étais pas contre l'idée de rester plus longtemps. » Il a ensuite travaillé dans d'autres provinces du Canada, est revenu en France, puis à nouveau au Québec. « Non mais j'te dis, je fais le yoyo voilà. » Il a demandé alors le statut de résident permanent pour ne plus être contraint par les limitations imposées par le permis de travail temporaire fermé et rendre plus assurée sa présence possible à long terme au Québec, qu'il estime avoir mis du temps à construire.

En somme, le projet d'établissement peut survenir en amont de la première migration donc comme projet initial, ou se développer au cours d'une phase d'exploration ou de circulation. En même temps, qui dit établissement ne dit pas forcément « permanence », car les projets migratoires France-Québec peuvent évoluer en bi-appartenance et en circulation ou en migration de retour, ce qui ne veut pas dire qu'il n'ait pas existé une étape du parcours avec un ancrage plus fort au Québec. Ces observations invitent à questionner le binaire temporaire-permanent qui structure les catégories d'admission des immigrants au Canada.

Le projet de circulation

Les projets de circulation sont de deux types que nous appelons le projet de *circulation-liberté* et le projet de *circulation bi-ancrage*. Chacun possède sa logique propre et ses modes de mises en œuvre. Pour certains jeunes migrants, le projet d'exploration peut s'accompagner d'un projet de circulation qui devient un mode de vie inscrit dans un désir de liberté et d'évitement des attaches matérielles et des ancrages exigeants sur les plans économique, matériel, affectif et familial. Dans ces cas, le migrant, en général jeune et sans ancrage géographique fixe, désire vivre *dans* la mobilité ; le Québec s'inscrit ainsi dans un parcours plus vaste de lieux et d'expériences de vie. Cette circulation peut être cyclique (saisonnière), circulaire ou séquentielle.

Le cas de Robert illustre bien les projets migratoires de ce type. Robert a un diplôme en foresterie de la France où il a déjà travaillé quatre ans comme forestier.

Puis, à l'âge de 25 ans, il formule un nouveau projet de vie qui le projette dans une grande mobilité. Il arrive au Québec en 2009 muni d'un permis vacances-travail et s'intègre rapidement sur le marché du travail. Il dit avoir choisi le Québec pour la langue française, la forêt, les grands espaces, les témoignages d'amis et la facilité de venir avec un PVT. Rapidement, de permis de travail en permis de travail, Robert vit entre la France et le Québec au gré des emplois saisonniers : l'été dans des emplois forestiers en France (toujours dans un lieu différent) et l'hiver au Québec dans une station de ski. Puis le projet évolue vers la migration interne saisonnière au sein du Québec car il fait une rencontre amoureuse qui modifie sa vie de migrant circulaire France-Québec. Dans cet épisode, Robert vit aussi d'autres expériences dans d'autres lieux, notamment lors d'un long voyage en bateau. Après quatre ans de circulation, il doit s'ancrer davantage au Québec en obtenant la résidence permanente car il aura épuisé le maximum autorisé en tant que travailleur temporaire¹⁹ et ne sera plus autorisé à rester sur le territoire. Comme le statut de temporaire ne lui permet plus de prolonger son mode de vie, il décide de se fixer davantage au Québec pour obtenir sa résidence permanente, mais toujours avec le désir de garder sa liberté. Ainsi, la limite dans le temps de son statut – tel que stipulé par le Canada – le force à réorienter son projet migratoire de circulation-liberté en un projet d'établissement, du moins en apparence, afin de pouvoir retrouver sa liberté de mouvement²⁰. Très conscient de l'incompatibilité entre une vie d'hyper mobilité et les droits sociaux, il dit avoir souvent renoncé à une couverture sociale, surtout lors de retours en France. « En France j'avais un peu le même problème, quand on ne fait pas partie des cadres c'est très dur d'avoir un statut. »

Le projet migratoire de bi-ancrage peut se distinguer du projet de circulation-liberté pour certains, lorsqu'il repose sur une organisation explicitement voulue et planifiée. Il permet la vie binationale, mais dans un cadre confortable sur le plan matériel et prévisible. Mais le projet de bi-ancrage peut aussi être une forme de résultante d'un projet de circulation permanente entre les deux pays, le bi-ancrage est alors constaté, de fait. Ce projet migratoire peut intervenir dans le parcours de vie à un stade plus tardif, une fois les enfants

19. Cette règle de 4 ans maximum était en vigueur de 2011 à la fin de l'année 2016. Les travailleurs temporaires ne sont plus soumis à un maximum d'années sur le territoire canadien depuis 2017.

20. Ceci souligne le besoin d'asseoir juridiquement les droits des migrants et la reconnaissance d'une citoyenneté transnationale (PICHÉ 2009 ; PÉCOUD 2014 ; WIHTOL DE WENDEN 2013)

devenus adultes et autonomes, parfois installés au Québec, en France, ou ailleurs, et il peut aussi résulter d'un souhait ou d'une contrainte à revenir s'occuper de proches, notamment de parents en France. Il peut alors s'inscrire dans une histoire familiale de bi-appartenance France-Québec sur le cours de la vie, mode de vie qui est poursuivi et maintenu par la génération suivante. Ainsi, l'histoire familiale de Martine est particulièrement intéressante : arrivée enfant au début des années 1980 au Québec à l'occasion d'une mobilité professionnelle de son père, médecin et chercheur, qui hésitait alors entre le Canada et les États-Unis, elle s'est mariée une première fois au Canada et y a eu quatre enfants, et réside maintenant en France avec son second mari, français, d'où son retour. Mais elle estime qu'elle est dans une circulation familiale permanente, de ses parents, d'elle-même et maintenant de ses enfants, dont l'un est au Québec, deux à Toronto, et un en Chine.

Ce n'est jamais définitif, c'est toujours des aller-retours, ça n'a jamais été définitif, deux ans par ci, trois ans par-là, quatre ans voilà, un petit peu ça. [...] Mes parents sont à la retraite mais continuent eux aussi à faire des allers-retours entre la France et le Québec [...] Après avoir commencé à vivre dans un pays, on est là, mais ça a toujours été des allers-retours à cause des métiers, à cause des enfants, à cause des parents, à cause des frères et sœurs, la famille, en fait c'est plutôt la famille qui a fait que je fais beaucoup d'allers-retours comme ça.

Son histoire est emblématique des parcours conduisant à un bi-ancrage, qui repose le plus souvent sur la double nationalité, qu'elle a obtenue dès les années 1990. C'est une chance pour elle « d'être sur deux pays », d'avoir une double nationalité, toujours utile dit-elle en cas de guerre ou de catastrophe. Plutôt que d'expatriation, on pourrait parler ici de bi-patriation. Ainsi à la question « C'était quand la première fois que vous êtes partie ? » Elle répond : « De France ou de Québec ? ». Ces projets de circulation, très concrets, résonnent fortement avec les réflexions théoriques sur le concept de transnationalisme qui met en avant la multiple appartenance de migrants dont les identités sont ancrées dans deux ou plusieurs espaces nationaux ou régionaux (Faist *et al.*, 2013).

Le projet de retour

Tous les projets migratoires France-Québec de nos participants à la recherche sont jalonnés de retours. Cette analyse des retours s'inspire de la typologie des retours d'étudiants algériens en France proposée par de Gourcy (2019) qui distingue les retours intermédiaires et les retours pérennes. Nos entretiens font ressortir trois types de retours : des *retours-vacances-visites*, des *retours de repositionnement*

(« pour mieux repartir » ou pour réfléchir), et des *retours-pérennes* pour clore un épisode d'expatriation qui donnent ainsi lieu à une réinstallation en France (dans une projection à plus long terme). Les deux derniers types de retours peuvent être évoqués de manière positive²¹, ou sur un mode déceptif : selon les participants à la recherche, nous avons collecté ces deux modalités de discours, qui, avec le temps, se transforment souvent en un énoncé comparatif des avantages et inconvénients respectifs de la vie en France et au Québec.

Ces types de retours peuvent jalonner le parcours du même migrant, au fil de la migration. L'éclairage des projets migratoires permet ainsi de montrer comment la notion de « retour » est loin de simplement signifier un retour définitif dans une logique linéaire d'émigration suivi d'un retour. En fait les aller-retours ponctuent la plupart des parcours étudiés et contribuent à nourrir et à réorienter les projets. Cette approche de l'étude du retour met également à l'épreuve le biais sédentaire, l'approche « origine-destination » et révèle les multiples formes de circulation qui s'inscrivent dans un couloir où la mobilité est à la fois facilitée par des politiques et des accords binationaux et entravée par des catégories administratives et des parcours de statuts complexes. La portabilité et l'accès aux droits sociaux sont aussi mis à l'épreuve dans ces mobilités transnationales qui révèlent les contradictions entre les attentes des migrants, les représentations des États et les entraves administratives à la circulation et à la bi-appartenance. Y compris, rappelons-le, entre pays de développement économique comparable et ayant signé de nombreux accords bilatéraux de protection sociale.

Les *retours-vacances-visites* sont effectués régulièrement et reflètent la facilité de circulation entre la France et le Québec, surtout avec la possibilité croissante de voyager à prix modique sur des vols nolisés. Les jeunes ayant des revenus modestes rentrent régulièrement visiter leur famille, tout comme les familles avec enfants qui désirent garder un lien fort avec les grands-parents et les autres membres de la famille élargie. Ces retours-visites peuvent cependant évoluer dans le temps en fréquence et en modalités, comme en témoigne l'entretien avec Esther, âgée de 65 ans, arrivée en 1997 avec son mari et ses deux filles, et installée dans les Alpes après avoir vécu 20 ans au Québec.

21. Papinot *et al.* (2012, p. 337) font justement remarquer que la possibilité du retour caractérise tout particulièrement la migration française au Québec, *a fortiori* chez les plus jeunes : « Dans l'expérience migratoire des Français au Québec pour qui, contrairement à bien d'autres communautés nationales, l'option du retour est rarement exclue sans être nécessairement synonyme d'échec : la tranche de vie au Québec peut ainsi prendre le sens d'une "parenthèse biographique", d'une période moratoire avant une stabilisation adulte et/ou capitalisation d'une expérience à l'international. »

Oui on est revenus (en France) les premières années, on a aussi envoyé les filles toutes les deux toutes seules parce qu'il y avait leur grand-mère, pour profiter de leur grand-mère. Et puis on ne rentrait pas chaque année non plus parce que les billets, ça coûte cher. Après on rentrait de moins en moins, c'est pour ça aussi qu'on a eu un manque. Parce que beaucoup de Français qui sont là, ils rentrent chaque année. Donc ils se ressourcent un petit peu chaque année, puis ils sont contents de revenir au Québec et de quitter la France. Ils sont contents d'y aller en vacances et puis revenir. Après c'est sûr, quand tu restes plusieurs années au Québec, ne pas aller en France, tu as un manque quand même aussi de ressources françaises.

Il ne faudrait donc pas considérer ces retours-vacances comme des simples moments de repos et de retrouvailles ponctuelles : ces visites sont souvent des moments marquants des parcours car ils sont l'occasion pour bien des migrants de tester et de confirmer leur désir de poursuivre leur projet migratoire, tout en se « ressourçant », ou bien les incitent à le repenser. Les retours-visite pourraient ainsi contribuer à la transformation d'un projet d'exploration en projet d'établissement au Québec et/ou à confirmer ce projet d'exploration. Et dans le cas d'Esther, c'est même le manque de retours-visites qui pourrait finalement participer à un souhait de retour pérenne.

Un peu différents des retours-visites, un certain nombre de retours peuvent être qualifiés de *retours de (re)positionnement*. Ils peuvent résulter de contraintes administratives ou d'indécisions. Certains peuvent être fortement liés aux projets de circulation précédemment évoqués. L'avancée dans les « parcours de statuts » provoquent ces retours afin de faire des démarches administratives depuis la France en vue d'une nouvelle migration avec un autre statut (notamment lorsque la demande de résidence n'a pas pu suivre directement le séjour en PVT). Ainsi Manon, partie en tant qu'étudiante puis en PVT et permis jeune professionnelle pendant 4 ans et revenue en France en 2016 : « J'avais plus de visa, en fait, c'est surtout ça qui a précipité le truc. En fait il aurait fallu demander la résidence permanente bien avant, quasiment en arrivant, et je pense que j'ai pas du tout réalisé. » Toujours pour des raisons administratives, certaines personnes enquêtées en France veillent à bien revenir passer du temps au Québec afin de ne pas perdre le statut de résident permanent qu'elles estiment durement acquis. Parfois aussi, le retour de plus longue durée en France permet une réflexion sur la direction que le migrant désire donner à sa vie et se solde par la décision d'une nouvelle migration vers le Québec. Ce sont tous ces retours que nous qualifions de retours de positionnement. C'est le cas d'Arthur, déjà évoqué. Âgé de 31 ans au moment

de l'enquête, il est d'abord venu au Québec en 2010 avec un PVT, puis avec un permis de travail fermé en tant que boulanger. Il est rentré en 2013 en France où il a travaillé pendant un an et demi, avant de repartir pour Montréal en 2015 et de rentrer à nouveau en France un an plus tard. « Pourquoi je suis reparti pour un an ? Bah parce que ça me manquait et voilà j'avais besoin d'y aller. J'avais rien prévu. En fait quand j'arrive en France, Québec me manque, et quand j'arrive au Québec, la France me manque. » En France au moment de l'enquête, en raison notamment du « facteur famille » et d'un parent proche malade, il n'abandonne pas sa demande de résidence permanente. Autre cas de figure, Angélique, 39 ans, et son mari, qui après avoir passé toute la première partie de leur vie professionnelle au Québec (elle dans des emplois administratifs dans un Cegep puis une entreprise, lui comme cadre dans des grands groupes multinationaux) et ayant la double nationalité, ont décidé de partir en France, à la fois parce que la vie en France et leur famille leur manquaient, et pour investir dans « d'autres projets professionnels », sans les préciser. « Nous ne fermons pas la porte au Canada, mais pour le moment notre défi n'est pas au Québec. »

Une grande partie de nos participants a été enquêtée en France, donc à la suite d'un retour (21 sur 33). Bien qu'il soit difficile, comme on l'a vu, d'estimer qu'un retour est définitif, pour plus de la moitié, ces retours sont considérés par les enquêtés eux-mêmes comme des *retours-pérennes*. Ces retours-pérennes ont émergé dans les parcours à différents moments (fin d'un emploi, pour soi-même ou son ou sa conjoint(e), étape dans le vie familiale, maladie...), après une durée de séjour au Québec variant de 2 à 38 ans suivant les enquêtés. Ces retours ont parfois été longuement préparés, parfois décidés plus soudainement.

Le retour lié au cycle de vie survient lorsque l'importance de la famille prend une nouvelle signification et que même si tout va bien au Québec, le désir de rapprochement l'emporte et déclenche un retour en France. Ainsi, Alain, qui, après 10 ans de vie au Québec, décide, avec sa conjointe, française elle aussi, de rentrer en France après la naissance de leur enfant : « On voulait vraiment se rapprocher de la famille pour que notre bébé puisse mieux connaître ses cousins, ses tantes, ses oncles, ses grands-parents. » Dans cette forme de retour est aussi évoqué par plusieurs participants un désir de transmission intergénérationnelle culturelle via le système d'éducation, le contexte culturel, le mode de vie, la nourriture, le climat et les avantages comparés de la situation en France (vacances plus longues, accès aux soins de santé plus facile). Ainsi, la double appartenance, vécue pendant les retours-visites, ne suffit plus pour maintenir le niveau désiré d'immersion culturelle et un nouvel établissement devient nécessaire pour la suite du projet de vie. Ainsi Anna : « Quand j'ai eu des enfants, c'est là que la question vraiment s'est posée. Est-ce qu'on reste ou est-ce qu'on part ? Parce qu'ils grandissaient, nos familles

étaient loin, on les voyait pas très souvent. Et principalement c'est ça qui nous fait rentrer. »

Un autre moment clé du cycle de vie familiale est le passage à la retraite. C'est le cas d'Esther, qui a passé 20 ans au Québec en tant que fleuriste et a acquis la citoyenneté canadienne, et prévoyait de rentrer en France dans les Alpes, peu après l'enquête, même si ses deux filles sont l'une à Montréal et l'autre en Angleterre et « ne veulent pas venir en France » :

Là je finis fin mars, je prends ma retraite, je vais avoir 65 ans. Donc j'arrête. Là, pour la retraite je retourne là-bas [...] C'est nos origines aussi. J'ai beaucoup d'amis ici, mais ma résidence principale, c'est en France quand même. Il y a tous les petits villages, les marchés, les montagnes, les choses qui me manquent.

Le retour peut correspondre à une étape dans le cycle de vie professionnelle. Pour Anna, 32 ans, après 10 ans de vie à Montréal et l'obtention de la citoyenneté, le retour correspond à la fin de sa formation et au licenciement de son mari. Ce fut alors le moment d'étudier de manière conjointe leurs perspectives professionnelles et d'estimer pouvoir compter sur davantage de réseaux amicaux et professionnels en France. « On avait prévu de rentrer, mais le licenciement a accéléré les choses. »

Chez certains le retour était planifié en amont (« nous savions que nous allions rentrer à l'âge du collège pour les enfants ») et chez d'autres, il se forme au fil du temps. Ainsi pour Nathalie, 43 ans, ayant acquis la citoyenneté : « Nos trois enfants finissaient, ou avaient fini leur diplôme. On va se promener et mon mari me dit, tu sais, Marine veut aller à l'université en France, Gabriel veut faire son apprentissage de boulanger en France, François lui je sais pas trop, mais voilà. On rentre l'an prochain. Et j'ai dit oui. » La préparation de ce retour est variable. Pour Alain, après 10 ans au Québec, « oui, c'est sûr qu'il fallait tout préparer. Parce que j'avais plus rien. J'avais un vieux numéro de sécu, mais sinon rien, ça faisait trop longtemps que j'étais parti [...] donc on a préparé au mieux [...] on a acheté le guide du retour ». Arthur, il est vrai plus jeune, sans enfant, et ayant déjà fait plus d'allers-retours, est au contraire rentré en France sans trop se questionner sur son arrivée : « Ah bah, j'ai pas préparé du tout, je ne prépare jamais rien. »

Pour certains, le retour correspond à une bifurcation imprévue, souvent liée à un souci médical. Certains évoquent un décès dans la famille (la mère ou le père de son conjoint, les grands parents, ou le vieillissement des parents qui fait réinterroger le sens du projet migratoire). Une autre a été elle-même malade, d'abord d'un cancer, guéri, puis de problèmes de santé mentale, qu'elle a estimé mal pris en charge au Québec, ce qui a contribué à la décision du retour.

Pour illustrer la dynamique des différents types de projets et de retours, l'exemple de Julie est éloquent. Julie migre à l'âge de 22 ans en 2008 avec un BAC + 4 en ressources humaines. Elle migre avec un permis temporaire ouvert (vacances-travail) dans une optique d'exploration. Après quelques années, elle décide de rester au Québec et de reprendre des études ; elle complètera ainsi un long parcours de formation de master et de doctorat. Son parcours d'établissement est ainsi inscrit dans un désir de formation de longue durée au cours duquel elle se met en couple avec un migrant français avec qui elle aura deux enfants. Au fil de ces années, Julie développe des problèmes de santé. En début de parcours, alors qu'elle a un statut temporaire, elle n'est pas couverte par l'assurance-maladie du Québec et devra rentrer se faire soigner en France. Peu à peu, elle circule de plus en plus entre le Québec et la France et explique comment cette circulation contribue à prolonger sa migration, en s'appuyant sur des *retours-repositionnement*. Elle dit : « Donc je rentrais, je rentrais longtemps en fait. Je pense que c'est aussi ce qui m'a permis de rester [au Québec] si longtemps. » Puis au terme de sa longue formation et d'un contrat de travail de son conjoint qui arrive à la fin, le couple élabore un projet de retour. Ce projet est justifié simplement par des facteurs d'attraction liés à la situation professionnelle de son conjoint, le climat (longs hivers, mentionnés par de nombreuses personnes enquêtées), et la famille. Elle contemple sa tranche de vie de dix années au Québec de manière très positive et parle de la bienveillance et de l'ouverture du Québec, un milieu où elle a vu avec bonheur ses enfants s'épanouir dans la confiance. Le cas de Julie montre comment la migration d'exploration a évolué vers un plan d'établissement, ponctué de circulation et de retour, pour devenir un projet de retour pérenne.

Une autre participante à la recherche propose elle-même une synthèse et une dernière catégorisation des retours, par durée de séjour :

Il y a des gens, au bout de 6 mois là-bas, ils disent c'est pas possible, je vais rentrer. Il n'y en a pas beaucoup, mais on s'était imaginé un truc, on y va et on constate la réalité, ça passe ou ça casse, quoi, il y a beaucoup de fantasmes sur le Québec, une espèce d'Eldorado, pouvoir parler français mais être américain. Ou bien au bout de 6 ou 7 ans, voilà ils ont fait tout, ils ont fait leurs expériences, ils sont contents, ils ont envie de rentrer, ils se voient pas rester forcément toute leur vie là-bas. Et puis il y a beaucoup de raisons pragmatiques, c'est les parents qui vieillissent, c'est le retour pour raison familiale quoi.

Retour pour rêve déçu, retour comme conclusion d'une expérience enrichissante, retour pour raison qui s'impose à l'enquêté, médicale, ou familiale

en France, forment effectivement trois sous-catégories de *retour-pérenne* que l'on a pu identifier dans les discours des enquêtés, et que l'on peut distinguer dans l'analyse mais qui souvent peuvent aussi se conjuguer, le dernier motif de retour (événement familial ou médical) pouvant notamment jouer le rôle de catalyseur au second (mettre fin à une étape, à une expérience de vie ailleurs).

Enfin, cette partie ayant été consacrée aux retours, il ne faudrait pas oublier de mentionner que chez certains migrants toujours au Québec au moment des entretiens, l'idée d'un retour éventuel est écartée d'emblée car le migrant se sent beaucoup plus épanoui au Québec et voit une réinsertion éventuelle en France comme étant actuellement impossible. Ceci rejoint les résultats de l'enquête TNS Sofres de 2013 précédemment évoquée au cours de laquelle 40 % des enquêtés expatriés n'envisageaient pas de rentrer en France et cela correspond finalement à un projet d'établissement ou d'installation stabilisé.

Conclusion

Notre recherche a permis de dégager une typologie originale des projets migratoires en proposant de distinguer projet d'exploration, projet de circulation, projet d'établissement et projet de retour. Ce quatuor de catégories a été à la fois illustré et mis à l'épreuve afin de l'enrichir par l'étude des trajectoires de migrations entre la France et la Québec des 33 participants à cette étude. Au-delà de l'établissement de cette typologie des projets migratoires, certainement intéressante à transposer à d'autres « couloirs de grande circulation », trois points sont à souligner.

Ces projets évoluent dans le temps, ils sont fluides et perméables l'un à l'autre. Si la manière dont nous les avons présentés correspond à une forme de chronologie souvent observée, ces projets peuvent se suivre et s'entrecroiser sans linéarité unique ni préétablie. Un départ peut d'emblée être conçu avec une perspective très affirmée de retour, sans désir particulier d'exploration culturelle, par exemple comme une simple étape dans une carrière de cadre de grande entreprise, puis se transformer en projet d'installation au fil des circonstances. Un projet clair d'installation peut aussi devenir un projet de circulation, lorsque l'on avance en âge et que la famille élargie est installée sur deux pays.

Le projet migratoire ne signifie pas, par ailleurs, projet individuel, décidé et mis en œuvre selon une intention individuelle. Il est souvent modelé, co-construit, infléchi, par différents autres acteurs, et ceci à plusieurs niveaux. Au niveau micro, le projet migratoire est souvent un projet de couple, voire un projet familial. Et même individuel, la formation d'un couple ou les évolutions familiales peuvent le transformer. Au niveau méso, les caractéristiques du marché du travail et des types de contrats proposés par les employeurs ont été souvent évoqués par les

participants à la recherche. Enfin au niveau macro, il est clair que les évolutions de la politique migratoire du Canada et du Québec jouent un rôle indéniable sur la confirmation ou la bifurcation de certains projets migratoires. Si la politique migratoire du Canada est réputée largement accueillante, les différentes catégories de statut de migrant expérimentées par les participants à cette recherche ont orienté les parcours, ont parfois été un obstacle, et en tout cas, ont imposé un cadre institutionnel à un projet individuel ou familial.

Les projets migratoires et les catégories administratives se révèlent ainsi constituer deux univers qui ne coïncident pas forcément. Certaines personnes indiquent clairement comment elles ont cherché à obtenir la citoyenneté afin de satisfaire leur projet de circulation (voir aussi Goulet, 2019). Inversement des candidats réitérés au PVT ont d'emblée un souhait fort d'établissement et non d'exploration, ce statut de PVT étant recherché faute de mieux, ou pour aller plus vite. Du point de vue de l'État, ce décalage peut provoquer une inquiétude vis-à-vis des départs ou des retours de personnes sélectionnées comme immigrants permanents, comme si le retour en France ou la re-migration était un échec de la politique visant l'installation à long terme, alors qu'elle pourrait être vue plus finement comme un besoin d'ajustement permanent entre dispositifs institutionnels et trajectoires personnelles, et plus positivement comme un souhait de libre circulation des personnes entre deux pays d'attachement.

Ni unique, ni fixe dans le temps, ni seulement individuel, le projet migratoire se révèle multiple, fluide, évolutif, collectivement construit. La typologie des projets migratoires déployée dans cet article a précisément pour ambition d'étudier de manière analytique et précise et de « démêler » toute cette complexité.

Bibliographie

BANSARD Geoffrey, 2014, *Guide français de l'emploi au Québec. Tout pour réussir sa recherche d'emploi dans la Belle Province*, Éditions GeeBeeComm, SL, 135 p.

BÉLANGER Danièle, OUELLET Myriam & FLEURY Charles, 2019, « Les travailleurs temporaires étrangers au Québec. Quels avantages pour les travailleurs qualifiés ? » in *Diversité urbaine*, n° 19, p. 49-69.

BOYER Florence, 2005, « Le projet migratoire des migrants touaregs de la zone de Bankilaré : la pauvreté désavouée » in *Stichproben. Wiener Zeitschrift für Kritische Afrikastudien*, vol. 5, n° 8, p. 47-67.

- CANDIZ Guillermo & BÉLANGER Danièle, 2018, « Del tránsito a la espera: el rol de las casas del migrante en México en las trayectorias de los migrantes centroamericanos » in *Canadian Journal of Latin American and Caribbean Studies/Revue canadienne des études latino-américaines et caraïbes*, vol. 43, n° 2, pp. 277-297.
- CRÉPEAU François, NAKACHE Delphine & ATAK Idil (dir.), 2009, *Les Migrations internationales contemporaines: une dynamique complexe au cœur de la globalisation*, Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 411 p.
- DE GOURCY Constance, 2019, « Le projet migratoire à l'épreuve des situations de retour intermédiaires: la circulation étudiante Algérie-France » in THAMIN Nathalie *et al.* (dir), *Mobilités dans l'espace migratoire France-Algérie*, Canada, Presses Universitaire de Provence, Aix-en-Provence, p. 65-76.
- DE GOURCY Constance, 2020, « De la mobilité au projet migratoire: le fil d'Ariane du déplacement » in PLOOG Katja *et al.* (dir.), *Mobilité, Histoire et Émergence d'un concept en sociolinguistique*, L'Harmattan (coll. collection Espaces discursifs), Paris, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02505931> (page consultée le 15 juin 2020).
- DE GOURCY Constance, 2007, « Le projet migratoire entre logique d'hospitalité et logique d'attractivité. Le cas des étudiants algériens » in *Revue de l'Institut de Sociologie*, Université Libre de Bruxelles, p. 131-147.
- DÉSILETS Gabrielle, 2020, "Consuming the neighbourhood? Temporary highly skilled migrants in Montreal's Mile End" in *Journal of Ethnic and Migration Studies*, DOI : 10.1080/1369183X.2020.1732616.
- FAIST Thomas, FAUSER Margit & REISENAUER Eveline, 2013, *Transnational Migration*, Polity Press, Cambridge, 209 p.
- FLEURY Charles, BÉLANGER Danièle & LECHAUME Aline, 2020, « Réformes de l'immigration au Québec en 2019 et 2020 : la logique politique à l'épreuve de l'analyse statistique » in *Revue canadienne de sociologie*, vol. 57, n° 3, p. 453-472.

- FORTIN Sylvie, 2002, *Trajectoires migratoires et espaces de sociabilité : stratégies de migrants de France à Montréal*, Thèse de doctorat non publiée, Université de Montréal, Montréal.
- GARNEAU Stéphanie, 2006, « Mobilités étudiantes et socialisations professionnelles en France et au Québec » in *SociologieS*, <http://journals.openedition.org/sociologies/342> (consulté le 02 février 2021).
- GOULET Sophie-Hélène, 2019, « L'immigration française contemporaine au Québec : entre retour au pays, poursuites migratoires et intégration durable » in *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n° 17, <http://journals.openedition.org/rfsic/6896> (consulté le 10 octobre 2019).
- HAINCE Marie-Claude, 2014, « La domestication de l'Autre ou la fabrication de l'«immigrant parfait» » in *Diversité urbaine*, vol. 14, n° 1, p. 95-116.
- MA MUNG Emmanuel, 2009, « Le point de vue de l'autonomie dans l'étude des migrations internationales : "Penser de l'intérieur" les phénomènes de mobilité » in DUREAU Françoise & HILY Marie-Antoinette (dir.), *Les Mondes de la mobilité*, Presses de l'Université de Rennes, Rennes, p. 25-38.
- OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, 1998, « Émique » in *L'Homme*, vol. 38, n° 147, p. 151-166.
- PAPINOT Christian., LE HER Mélanie & VILBROD Alain, 2012, « Jeunes Français au Québec : quels modes d'usage des dispositifs d'aide aux nouveaux arrivants ? » in *Recherches sociographiques*, vol. 53, n° 2, p. 337-356.
- PÉCOUD Antoine, 2014, « États-nations, mobilité et citoyenneté dans le discours international sur les migrations » in *Raisons politiques*, vol. 2, n° 2, p. 67-85. DOI: <https://doi.org/10.3917/rai.054.0067>.
- PELLERIN Hélène, 2011, « De la migration à la mobilité : changement de paradigme dans la gestion migratoire. Le cas du Canada » in *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 27, n° 2, p. 57-75.
- PERALDI Michel & TERRAZZONI Liza, 2016, « Nouvelles migrations ? Les Français dans les circulations migratoires européennes vers le Maroc » in *Autrepart*, vol. 1, n° 1, p. 69-86.

- PERALDI Michel & TERRAZZONI Liza, 2016, « Mobilités et migrations européennes en (post) colonies » in *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 3, n° 3-4, p. 306-307.
- PICHÉ Victor, 2009, « Migrations internationales et droits de la personne : vers un nouveau paradigme » in CRÉPEAU François *et al.* (dir.), *Les Migrations internationales contemporaines : une dynamique complexe au cœur de la globalisation*, Presses de l'Université de Montréal, Montréal, p. 350-369.
- PICHÉ Victor, 2012, "In and Out the Back Door: Canada's Temporary Worker Programs in a Global Perspective" in GEIGER Martin & PÉCOUD Antoine (dir.), *The New Politics of International Mobility: Migration Management and its Discontents*, Institut für Migrationsforschung und Interkulturelle Studien (IMIS), Universität Osnabrück, pp. 113-132.
- PICHÉ Victor, 2015, « Les théories migratoires : vers un nouveau paradigme à la croisée de l'économie politique, le cosmopolitisme et les droits des migrants et des migrantes » in CRÉPEAU François (dir.), *Chaire Oppenheimer en droit public international*, <https://francoiscrepeau.com/fr/sixth-post/> (consulté le 18 février 2021).
- PILOTE Annie & GARNEAU Stéphanie, 2011, « La contribution de l'entretien biographique à l'étude de l'hétérogénéité de l'expérience étudiante et de son évolution dans le temps » in *Recherches sociologiques et anthropologiques*, n° 42-2, <http://journals.openedition.org/rsa/717> (consulté le 02 février 2021).
- SAYAD Abdelmalek, 1999, *La Double Absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Seuil, Paris, 426 p.
- THAMIN Nathalie, ALI-BENCHÉRIF Mohammed Zakaria, CALINON Anne-Sophie, MAHIEDDINE Azsedine & PLOOG Katja (dir.), 2019, *Mobilités dans l'espace migratoire : Algérie France Canada*, Presses universitaires de Provence, Aix-en-Provence, 160 p.
- VATZ-LAAROUSSI Michèle, 2001, *Le Familial au cœur de l'immigration. Les stratégies de citoyenneté des familles immigrantes au Québec et en France*, L'Harmattan, Paris, 286 p.

VERQUIN Béatrice, 2001, « Les Français à l'étranger. D'un "modèle migratoire colonial" à la circulation des élites » in *Hommes et Migrations*, n° 1233, p. 28-43.

WAGNER Anne-Catherine, 2020, *La Mondialisation des classes sociales*, La Découverte, Paris, 128 p.

WIHTOL DE WENDEN Catherine, 2013, *La question migratoire au XXI^e siècle. Migrants, réfugiés et relations internationales*, Les Presses de Sciences Po, Paris, 266 p.

WIHTOL DE WENDEN Catherine (2016), *Migrations. Une nouvelle donne*, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 182 p.

Données statistiques :

Citoyenneté et immigration Canada, 2013, *Faits et chiffres 2013*. Ottawa, Citoyenneté et immigration Canada.

Citoyenneté et immigration Canada, 2014, *Faits et chiffres 2014*. Ottawa, Citoyenneté et immigration Canada.

Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, 2017, *Tableaux. L'immigration permanente au Québec. 2012-2016*. Québec, Direction de la recherche et de la statistique.

Ministère de l'immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, 2019, *Tableaux de l'immigration permanente au Québec. 2014-2018*. Québec, Direction de la recherche et de la statistique.

Ministère de l'immigration et des communautés culturelles, 2013, *Tableau sur l'immigration permanente au Québec. 2008-2012*, Québec, Direction de la recherche et de l'analyse prospective.

Ministère de l'immigration, de la francisation et de l'intégration, 2020, 2019. *Présence et portraits régionaux des personnes immigrantes admises au Québec de 2008 à 2017*, Québec, Service de la recherche, de la statistique et de la veille.

Ministère de l'immigration, de la francisation et de l'intégration, 2020, *2013-2018*.

L'immigration temporaire au Québec, Québec, Service de la recherche, de la statistique et de la veille.

Ministère de l'immigration, de la diversité et de l'inclusion, 2018, *2012-2017*.

L'immigration temporaire au Québec, Québec, Service de la recherche et de la statistique.

Ministère de l'immigration, de la diversité et de l'inclusion, 2017, *2005-2015*.

L'immigration temporaire au Québec, Québec, Direction de la recherche et de la statistique.

Statistique Canada, 2020, *Tableau 14-10-0020-01. Taux de chômage, taux d'activité et taux d'emploi selon le niveau de scolarité atteint, données annuelles*, DOI : <https://doi.org/10.25318/1410002001-fra>.

Résumé : À partir d'une enquête qualitative menée entre 2016 et 2018 auprès d'une trentaine de Français ayant migré au Québec, cet article propose de distinguer quatre types de projets migratoires : le projet d'exploration, d'établissement, de circulation et de retour. Les trajectoires et propos recueillis montrent que ces projets ne sont pas disjoints ni figés dans le temps, et qu'il existe donc une fluidité des projets migratoires, qui par ailleurs ne correspondent pas toujours aux catégories administratives de statuts migratoires de la politique migratoire canadienne.

Mots-clés : sociologie des migrations, démographie des migrations, projet migratoire, politique migratoire, statut migratoire, expatriation, France, Québec.

The Diversity of French Expatriates' Migration Projects in Quebec: a Typology in Four Dynamic Portraits

Abstract: Based on a qualitative study conducted between 2016 and 2018 among thirty French people who migrated to Quebec, this article proposes to distinguish four types of migration projects: the exploration, settlement, circulation and return projects. The trajectories and narratives collected show that these projects are not mutually exclusive or fixed in time, but that there is a fluidity between them, which moreover do not always correspond to the administrative categories of migration statuses in Canadian immigration policy.

Keywords: sociology of migration, demography of migration, migration project, migration policy, migration status, expatriation, France, Québec.

*La diversidad de los proyectos de migración
de expatriados franceses en Quebec: ensayo de
tipología en cuatro retratos dinámicos*

Resumen: Basado en una encuesta cualitativa realizada entre 2016 y 2018 con treinta franceses que emigraron a Quebec, este artículo propone distinguir cuatro tipos de proyectos migratorios: el proyecto de exploración, de establecimiento, de circulación y de retorno. Las trayectorias y las narrativas recopiladas muestran que estos proyectos no están separados o fijos en el tiempo, y que, por lo tanto, existe una fluidez de los proyectos de migración, que además no siempre corresponden a las categorías administrativas de estatutos migratorios de la política de migración Canadiense.

Palabras clave: sociología de la migración, demografía de las migraciones, proyecto migratorio, política migratoria, estado migratorio, expatriación, Francia, Quebec.